



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés

Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus

Date de publication: SHAB 22.06.2022, **Publication répétée:** 23.06.2022, 24.06.2022

Date d'échéance prévue: 22.06.2025

Numéro de publication: SR01-0000007186

Entité de publication

Patrick Frunz, Rue Daniel-Jeanrichard 44, 2300 La Chaux-de-Fonds

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus Kestrel SA avec Kestrel Trust SA

1. Publication

Organisation transférante:

Kestrel SA
CHE-103.267.505
chemin de Trois-Portes 11
2000 Neuchâtel

Organisation reprenante:

Kestrel Trust SA
CHE-101.351.514
chemin de Trois-Portes 11
2000 Neuchâtel

Publication de la fusion dans la FOSC: 20.06.2022

Remarques juridiques:

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus).

Les créanciers des entités qui fusionnent peuvent, dans le délai imparti, produire leurs créances et exiger des sûretés de l'entité reprenante.

Délai : 20.09.2022 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:

Kestrel Trust SA
Chemin de Trois-Portes 11
2000 Neuchâtel